

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

**Une ressource essentielle
pour continuer à mener
nos actions d'inclusion
et d'insertion professionnelle**



Depuis le 1er janvier 2021, l'association HANVOL est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage en vertu d'un arrêté ministériel fixant la liste nationale des organismes autorisés à percevoir des financements de la taxe d'apprentissage. Vous avez donc la possibilité de verser une partie de votre taxe d'apprentissage directement auprès de l'association : 30 % dans la partie du Solde de la Taxe (13%).

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage vous nous permettez de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'industrie aéronautique, spatiale et le transport aérien.

En 2021, ces financements seront une ressource essentielle au développement de notre dispositif d'accompagnement qui permet à de nombreuses personnes en situation de handicap et éloignées de l'emploi de se mobiliser sur un projet professionnel dans ces secteurs d'activité et de se préparer à intégrer un contrat en alternance.

Ce dispositif s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

La volonté d'Hanvol : allier inclusion, diversité et insertion professionnelle.

Merci d'avance pour votre soutien !

Gérard Lefranc
Président de l'association Hanvol

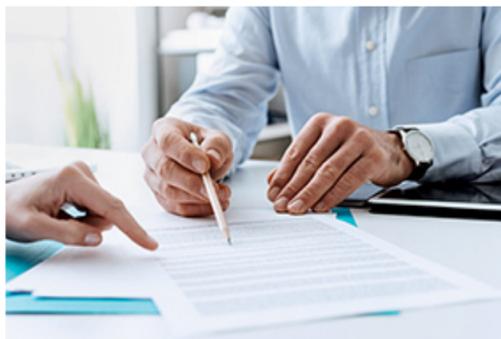
**COMMENT NOUS VERSER
VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?**



HANVOL est une association dédiée à la formation et à l'insertion de personnes en situation de handicap dans l'industrie aéronautique et spatiale et le transport aérien. Créée il y a 10 ans à l'initiative du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), avec le soutien de l'AGEFIPH, elle regroupe aujourd'hui 16 entreprises du secteur et la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM).

Hanvol propose chaque année un dispositif en 4 étapes

- Identification des besoins en compétences des entreprises partenaires.
- Sélection de personnes en situation de handicap motivées et en mesure de suivre une formation en alternance.
- Préparation des candidats dans le cadre d'une préformation ou d'un coaching individuel leur permettant de construire un projet professionnel et d'être remis à niveau dans certaines matières.
- Mise en relation des candidats avec les entreprises pour des entretiens de recrutement destinés à finaliser l'entrée en formation par la signature de contrats en alternance.



Hanvol
A l'initiative du GIFAS
Avec le soutien de l'AGEFIPH

contact@hanvol-insertion.aero
8, rue Galilée 75116 PARIS

Suivez-nous

